



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUIN 2016

Participants :

Présents : M. Lepeintre, Romero, Sauvé.
Mmes. Anders, Briat, Garrec, Kamblé, Marcil, Montrat, Racicot.
Excusés : M. Gallot, Haziza.
Invités : M. Casier, Chambrial, Simon, les membres de la Fondation, Matias Duque (BNP)

La séance est ouverte à 18 h 03 par Mme Kamblé.

1. Présentation de la Fondation

Présentation de Matias Duque, Consultant principal chez BNP Performance Philanthropique.

Mandat :

Phase I :

Faire l'inventaire des donateurs et des outils de sollicitations ;

Obtenir l'opinion des différents groupes qui pourraient soutenir la Fondation et le Lycée;

Phase II :

Développer les outils de base en vue de solliciter des donateurs (raison d'être et programme de reconnaissance);

Créer les liens avec les donateurs potentiels.

Les éléments du rapport:

Les données financières : on a regardé les revenus, les dépenses et les comparaisons avec d'autres collèges privés.

On note la décroissance des revenus : de 93 k\$ en 2010 à 14 k\$ en 2014.

Les dépenses ne sont pas très élevées. Ça montre qu'il y a un investissement à faire : si on veut obtenir des revenus, il faut dépenser, mais pas nécessairement faire des événements qui sont coûteux et peu profitables.

Il n'y a pas d'actifs à long terme, pas de fonds capitalisés.



Lycée Claudel



Comparaison avec les autres collèges : pour l'année 2014, au LC, on a 48,569 \$, 158 \$ K pour Collège Stanislas, 230 \$ K pour Marie de France, 53 \$ K pour St-Joseph, 106 \$ K pour St-Alexandre, et 2,500 \$ K pour Ashbury.

Une année normale, moyenne pour LC serait de 160 k\$.

La Fondation ne délivre pas de reçus de dons pour la majorité des fonds (événements ou Centreaide) qu'elle reçoit. La problématique est qu'on passe à côté de la communication avec le donateur. Moment privilégié dans la relation avec le donateur.

Recommandations :

- Un programme de collecte de fonds intégré est à implanter.
 - o Programme de dons annuels
 - o Programme de dons majeurs
 - o Programme de dons planifiés
 - o Événements à l'appui
- Il faut limiter les événements.
- Il faudrait élaborer un plan stratégique priorisant les actions à entreprendre, et l'implanter.

La Gouvernance :

Le rôle des administrateurs ne se limite pas seulement à leur présence aux réunions. Ils sont directement responsables des succès de la Fondation. Ils sont l'âme et le moteur de la plupart des programmes de collecte de fonds et événements bénéfiques et leur contribution est essentielle.

Rôle décisionnel : il est essentiel que les rencontres d'un conseil soient des lieux de décision.

Rôle stratégique : Le rôle d'un CA est d'abord et avant tout stratégique. La stratégie cible un objectif global et à long terme.

Miser sur la complémentarité des conseils de la Fondation et du Lycée.

Mettre en place les outils nécessaires à l'essor de la Fondation avec des objectifs à court, moyen et long terme (plan stratégique) :

- Campagne annuelle structurée
- Projets avec l'Association des anciens
- Programme de dons majeurs ciblé
- Programme de dons planifiés éventuel
- Formation pour la direction du Lycée (surtout au début de leur mandat)

Confirmer le rôle essentiel de la Fondation et la valoriser auprès des parents, des anciens et du personnel.
Pourquoi?



Lycée Claudel



- La Fondation a comme unique mission de développer la philanthropie au profit du Lycée.
- Elle a une vision à long terme et agit comme le gardien de la mémoire.
- Elle a son propre Conseil et gère ses propres fonds, ce qui assure aux donateurs que leurs dons serviront tels qu'ils le désirent. Elle est à l'abri des aléas budgétaires du Lycée.

La prochaine étape est la planification stratégique.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté. (Proposée : M. Lepeintre; Appuyée : Mme Racicot)

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 25 mai 2016

Proposition : Que le procès-verbal du 25 mai 2016 soit adopté tel qu'amendé par les membres du C.A. (Proposée :

M. Roméro; Appuyée : M. Sauvé)

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2016

Proposition : Que le procès-verbal du 13 juin 2016 soit adopté (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : Mme Kamblé)

Proposition adoptée à l'unanimité

5. Rapport du Proviseur

100 % de réussite au Baccalauréat!

58 élèves présentés, et 58 reçus, avec 52 mentions (TB, B ou AB).

En ES et L, 100 % de mentions.

Nous avons 21 mentions TB, avec 15 en TS, 5 en ES, et une en TL.

7 mentions B en S, 14 en ES, et 3 en L.

6 mentions AB en S, 4 en ES.

Nous sommes très fiers pour eux et nous remercions tout le monde pour leur participation et contribution à cette belle réussite.

En France, il y a 3 indicateurs qui permettent de juger de la performance d'un établissement, dont les résultats scolaires, mais aussi le nombre des élèves de 2^{de} qui restent jusqu'au Bac.

Pour le Brevet, 72 élèves ont présenté et 71 sont reçus, dont 66 élèves ont obtenu une mention (93 %), 24 mentions TB, 24 mentions B et 18 AB.

Point sur les effectifs :

On est dans la période qui fluctue beaucoup, mais nous sommes à 1 002 élèves aujourd'hui.



Lycée Claudel



Les recrutements : Il y a 19 départs cette année, dont le Proviseur-Adjoint et le Directeur du primaire. Il y a beaucoup de fins de mission.

Il y a une réforme qui se met en place dans le cadre de l'homologation. Il y avait des empilements d'heures depuis plusieurs années. Le Cycle 4 (6^e, 5^e et 4^e) doit tendre vers 24 heures par semaine pour les enfants. Ça n'enlève en rien la qualité de l'enseignement pour les élèves, mais un travail de plus en plus cohérent.

On a encore 2 remplacements (congés parentaux) à combler et 2 postes en « stand-by » pour le pôle vie de l'élève.

Les administrateurs discutent des formats de soirée. Il serait possible d'envisager de présenter certaines choses de qualité, plutôt que les événements très larges.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

6. Rapport du Président

Plan stratégique :

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



Lycée Claudel



M. Romero intervient pour demander quel serait le poste qui interviendrait pour aider la Fondation. Mme Kamblé confirme que la proposition ne tient pas compte de la Fondation. M. Romero affirme que ce sera la mort de la Fondation.

M. Sauvé traite de la question de la liste des anciens et de la responsabilité qui était attribuée à Mme Rhéaume.

M. Romero répète que si on agit dans cette direction, il est primordial que la Fondation ait cette aide d'un personnel pour survivre. Il s'oppose à ce que la réflexion sur ce poste affecte les ressources de la Fondation, et que sa pérennité passe par ce poste.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

La Convention avec l'AEFE (en p. j.)

Proposition : Que le CA approuve les termes de la Convention avec l'A.E.F.E. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : Mme Anders)



Lycée Claudel



Proposition adoptée moins deux voix (abstentions)

7. Rapport du Trésorier

La proposition du budget est encore en évolution et est basée sur un budget présenté précédemment, en outre lors de la décision des frais de scolarité de 2016-2017.

Le budget de septembre aura un format différent : le budget de Claudel sera divisé en 3 parties :

1. Fonctionnement hors salaires
2. Salaires (et versements AEFE)
3. Investissements

Aucun des trois blocs ne peut abonder sur un autre bloc, sauf sur la décision du C.A. Tout le long de l'année, le budget évolue, mais il n'y a aucune modification budgétaire. Ce format sera suggéré pour plus de transparence, et pour que le CA soit au courant des modifications effectuées.

Dans le budget présenté, on a inclus l'intégralité de la Convention Collective ainsi que le financement pour le recrutement d'un poste en ressources humaines. On tient compte également du changement du site web (et le coût lié à la mise à jour).

Tous les budgets présentés ont été vus avec chacun des directeurs.

On ignore si l'évolution des effectifs de Claudel est de nature conjoncturelle ou du structurelle.

8. Point sur la Fondation

- a. mise à jour Tournoi de golf
 - i. Les inscrits : 58
 - ii. Les commanditaires :
 1. NASCO
 2. IBM
 3. Centretown Orthodontics
 4. Redsell-Seguin
 5. Dugas Electric Inc.
 6. Lister Beaupré
 7. Hitachi



Lycée Claudel



8. Chartwells
9. Lar-Mex
10. Les Toitures Raymond Roofing
11. Gifford Associates
12. Pinchin
13. OSP (Ottawa Sport Plus)
14. CGI
15. Aqua Drain Sewer Services inc.
16. Konica Minolta
17. Les Fougères
18. AGF
19. Fournitures de bureau Denis
20. VSP

b. bourse Hodent

Décernée à une élève de première : les élèves doivent présenter un dossier, dont un dossier académique exemplaire, mais aussi pour l'implication dans la communauté, hors Claudel et dans l'établissement : La récipiendaire est Yelyzaveta Begunova. Ça a été très difficile pour le jury, car les dossiers étaient vraiment excellents.

c. bourse Meritas

A été décernée à un élève de première qui fait profiter son rayonnement au Lycée Claudel, remise lors des Claudel d'or, à Philippe Cadieux. C'est un élève qui est, par ses résultats littéraires, oratoires et scientifiques, fait rayonner l'établissement à une échelle planétaire.

9. Questions diverses

a. Cooptés

M. Sauvé souligne qu'on a besoin des membres cooptés qui voient la situation de façon différente. De plus, c'est un lien supplémentaire avec l'extérieur. Il invite la conseillère culturelle à solliciter des noms. Les gens sont prêts à servir.

M. Romero : ça fait trop longtemps qu'on n'a pas cette bouffée d'oxygène que nous apporterait les gens qui ne sont pas impliqués dans le lycée. On n'a pas cette ouverture vers l'extérieur qui nous permettrait de résoudre la question de l'affectif qui prend le dessus sur le rôle de l'administrateur. On en a vraiment besoin, car on a assisté à des débats qui auraient trouvé une résolution plus rapide.



Mme Racicot : le comité de révision du Règlement aura une proposition à faire au CA en août. Le comité enverra d'avance les modifications au CA. Il faudra évoluer, car ce n'est pas facile de trouver les personnes. Les membres cooptés sont nécessaires, mais on ne trouve pas preneurs.

M. Lepeintre : Avoir les membres cooptés peut permettre d'avoir un sang neuf.

Mme Montrat rejoint la réunion par téléphone à 21 h 45.

b. Conflit d'intérêts

Mme Kamblé souligne que depuis décembre, on évoque les conflits d'intérêts à chaque rencontre. C'est aussi une question de perception. On en discute en comité.

Mme Montrat évoque la notion de transparence et la confidentialité. Les CA se passent en consensus.

Mme Marcil précise que lors de la rédaction de la clause dans le Règlement sur la convention collective, elle était la seule qui était véritablement en conflit d'intérêts.

c. Confidentialité

M. Romero précise que dans un autre comité, le président commence toutes les réunions par rappeler la confidentialité des débats.

Mme Kamblé précise que c'est le président qui devrait informer les personnes dans le cas où la situation est délicate. Sinon, c'est aussi le Chef d'établissement.

Mme Kamblé souhaite remercier M. Lepeintre, Mme Briat, M. Casier et M. Simon pour leur merveilleuse contribution.

Mme Garrec remercie la présidente pour sa façon de piloter les rencontres, ce qui permet de clarifier les choses dans la gestion de l'établissement.

10. Clôture de la séance

Proposition : Que le conseil lève la séance à 22 h 21. (Proposée : M. Lepeintre; Appuyée : M. Romero)

Proposition adoptée à l'unanimité.



Lycée Claudel



Prochaine rencontre du Conseil d'administration :

Sangita Kamblé

La présidente

Sangita KAMBLÉ

Katrina Anders

La secrétaire

Katrina ANDERS